



Activité des navires de pêche

Département PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Navires dans le lieu d'immatriculation de Bayonne.

2023





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation du département Pyrénées-Atlantiques. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Pyrénées-Atlantiques.

NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2023*

Caractéristiques techniques cumulées



149

navires
inscrits au FPC

44 565

kW de puissance
totale

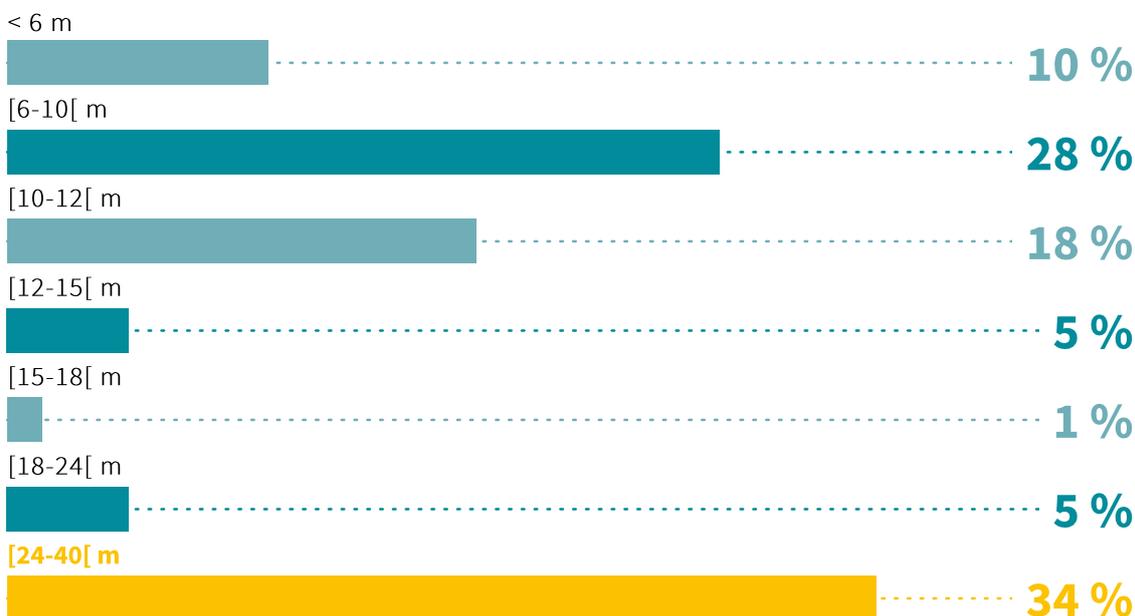
15 546

U.M.S. de Jauge
totale

777

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs. Le lieu d'immatriculation rattaché au département Pyrénées-Atlantiques est Bayonne.

** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



Caractéristiques techniques du navire moyen

5,6

personnes à bord

299

kw

17,3

m de longueur

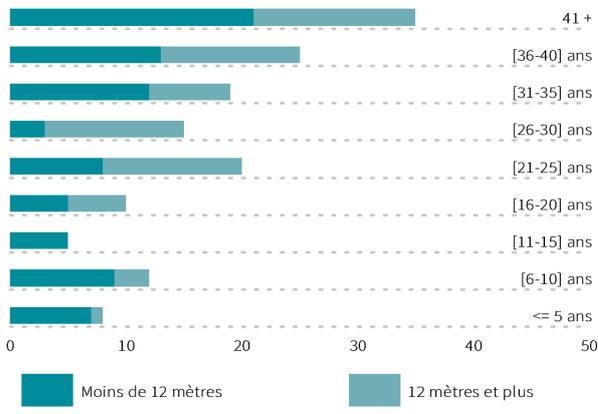
104

U.M.S. de jauge

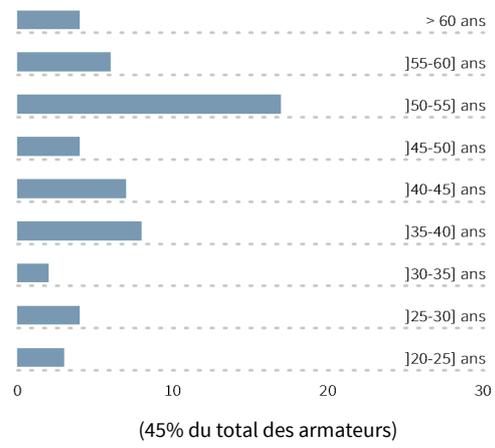
30

ans

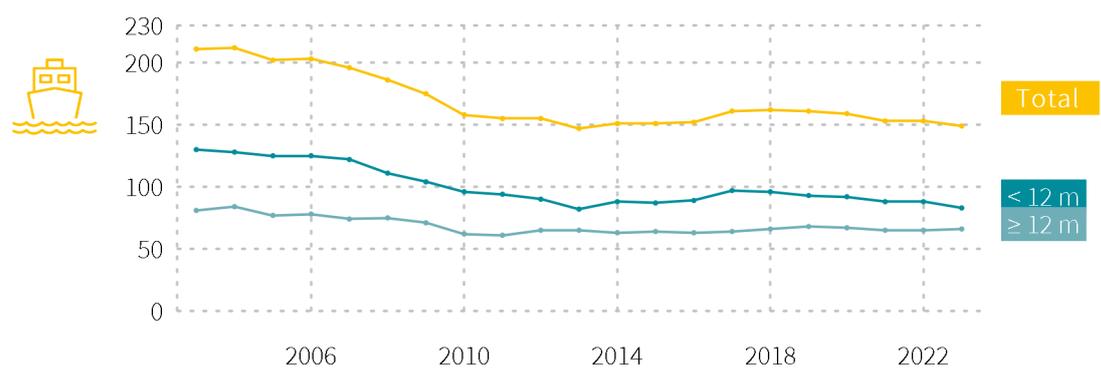
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



139

navires actifs à la pêche sur

149

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 139 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

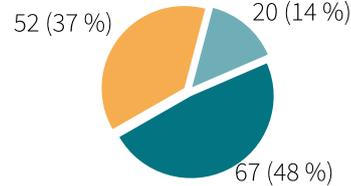
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

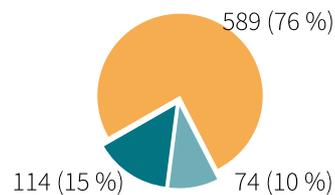
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

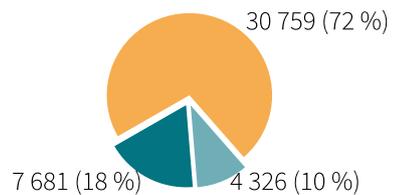
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

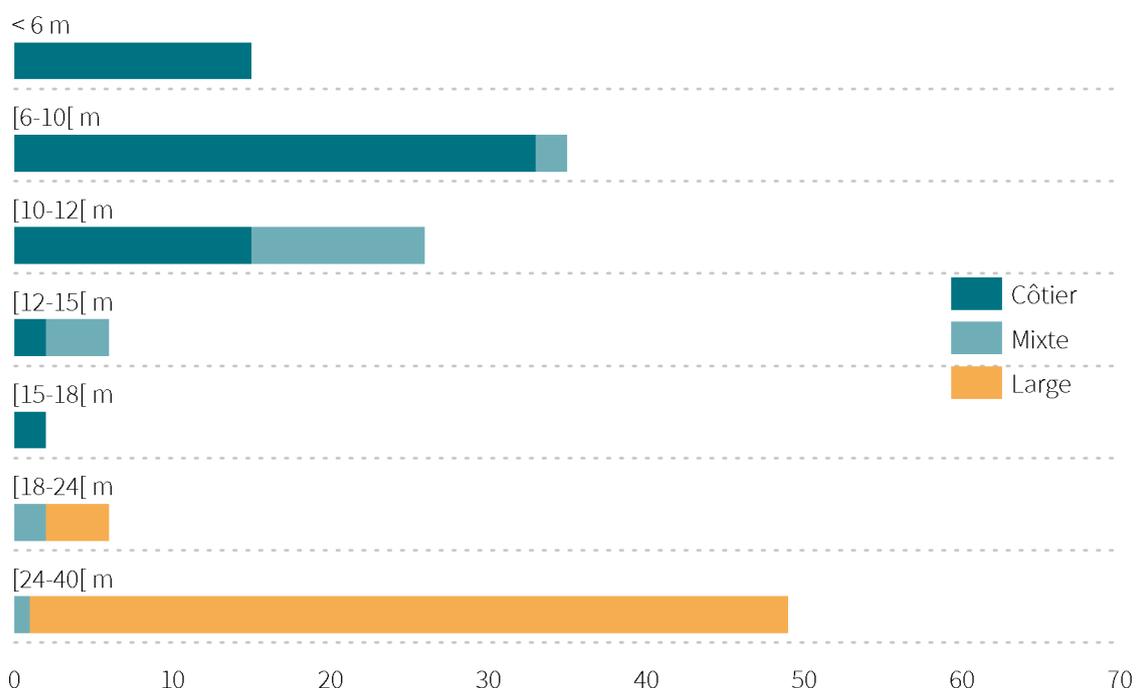


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

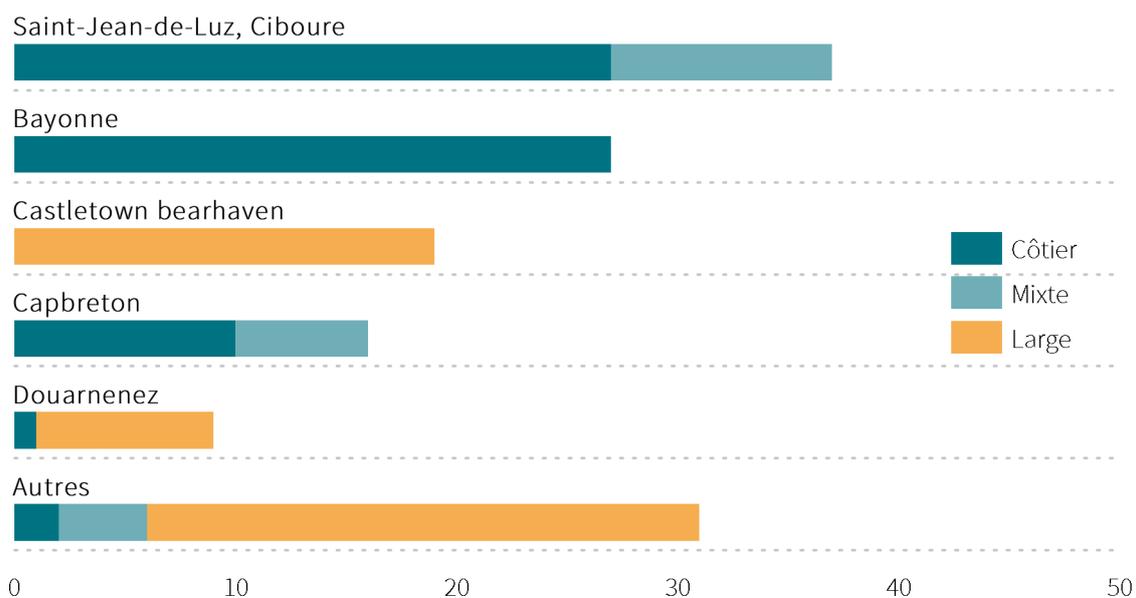
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,5

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	51	57	57	67	69	65	64	55	56	56	50	48
Métiers de l'hameçon	19	24	24	23	24	32	34	24	25	20	14	16
Chaluts	21	20	21	21	18	20	20	20	21	21	21	21
Tamis	24	14	15								24	23
Sennes	5	5	6	5	4	4	5	4	3	3	3	3
Casiers et pièges	3	2	2	3	3	3	5	4	6	4	3	2
Scoubidou et peigne	3	3	1	1					1	5	4	4
Pêche de rivage	1									1		

de 0 à 13 navires
 de 14 à 27 navires
 de 28 à 40 navires
 de 41 à 54 navires
 de 55 à 69 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,8

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets maillants à merlu	31	31	27	31	29	31	30	27	30	28	28	31
Chaluts de fond à baudroies	18	17	19	19	18	18	17	16	16	16	17	17
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	10	20	16	13	19	17	18	16	17	19	15	14
Palangres de fond à merlu	15	18	19	17	16	16	14	11	11	11	9	11
Trémails à poissons démersaux et benthiques	14	14	15	12	13	10	8	9	10	10	11	12
Trémails à soles	11	12	14	12	8	7	6	8	9	10	8	8
Tamis à civelle	24	14	15								24	23
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	10	10	7	7	7	3	6	6	5	3	6	4
Filets maillants dérivants à salmonidés				14	18	18	14					
Filets maillants dérivants à poissons catadromes			1	16	18	18	4					

de 0 à 5 navires
 de 6 à 11 navires
 de 12 à 18 navires
 de 19 à 24 navires
 de 25 à 31 navires

Les périodes d'inactivité



72

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

10

navires inactifs à la pêche toute l'année

293

mois d'inactivité totale pour le lieu

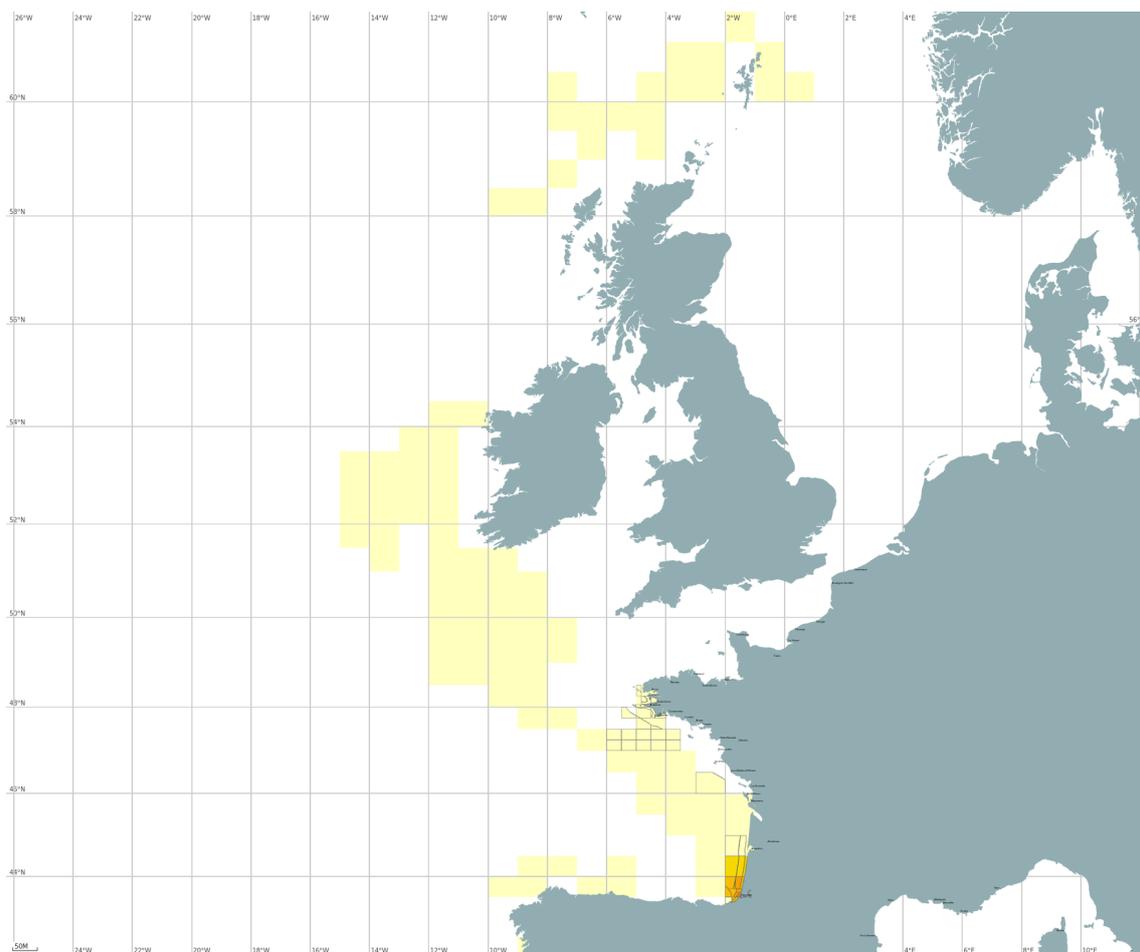
4,1

mois d'inactivité en moyenne par navire

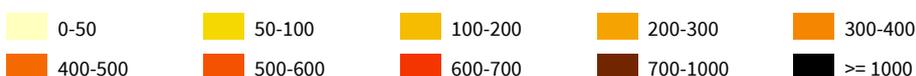


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

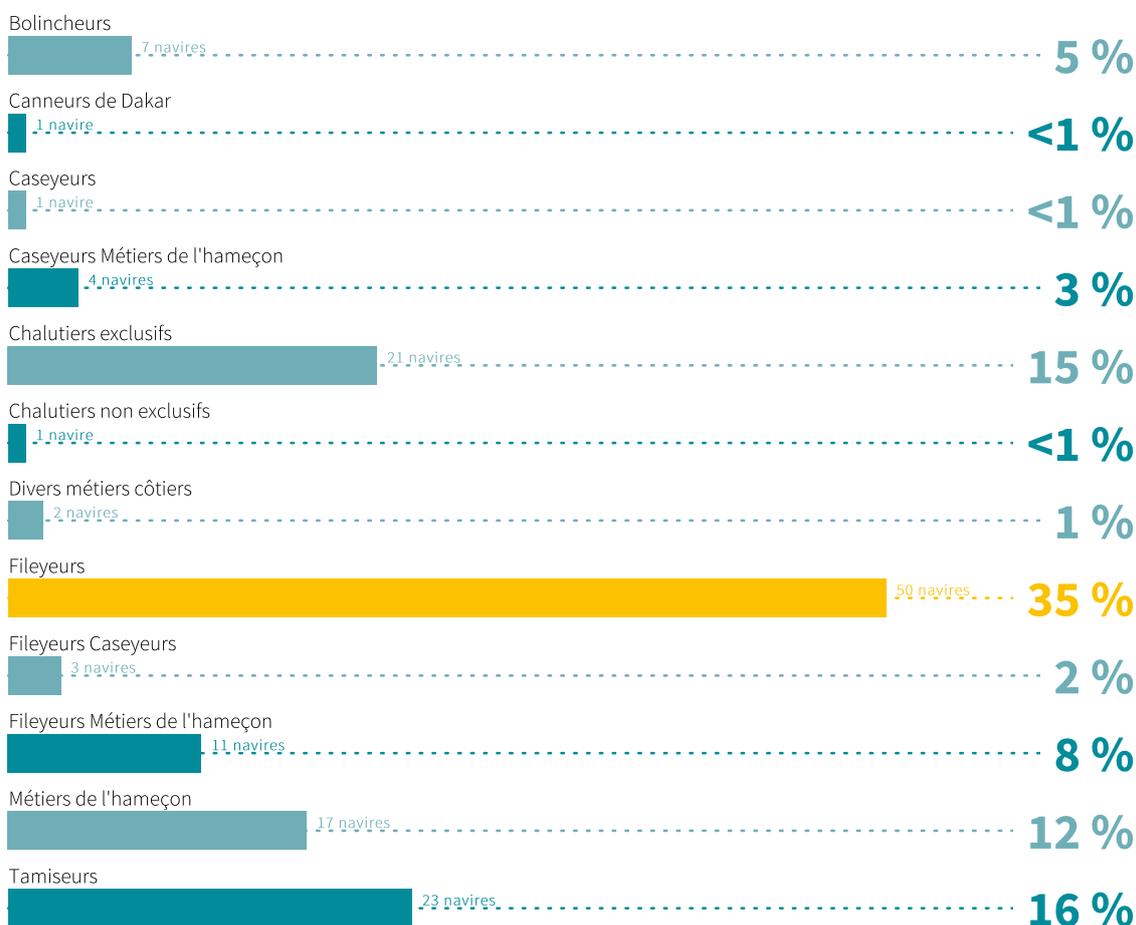




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Bolincheurs	14,8	216	5,4
Canneurs de Dakar	33,5	615	16,0
Caseyeurs	8,9	88	1,0
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,8	95	1,7
Chalutiers exclusifs	30,4	621	9,0
Chalutiers non exclusifs	11,9	190	2,0
Divers métiers côtiers	12,1	128	2,5
Fileyeurs	20,1	351	7,1
Fileyeurs Caseyeurs	8,8	67	1,4
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	13,8	270	4,5
Métiers de l'hameçon	19,9	355	6,2
Tamiseurs	6,0	56	1,0



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	15	15 100 %	15 100 %	15 100 %	90	80 89 %	67 74 %	81 90 %
[6-10[m	35	34 97 %	34 97 %	34 97 %	300	284 95 %	254 85 %	294 98 %
[10-12[m	26	26 100 %	26 100 %	26 100 %	259	249 96 %	232 90 %	255 98 %
[12-15[m	6	6 100 %	6 100 %	6 100 %	66	62 94 %	61 92 %	63 95 %
[15-18[m	2	2 100 %	2 100 %	2 100 %	24	24 100 %	24 100 %	24 100 %
[18-24[m	6	6 100 %	6 100 %	6 100 %	62	61 98 %	61 98 %	61 98 %
[24-40[m	49	46 94 %	45 92 %	49 100 %	533	484 91 %	473 89 %	520 98 %
Total	139	135 97 %	134 96 %	138 99 %	1 334	1 244 93 %	1 172 88 %	1 298 97 %
< 10 m	50	49 98 %	49 98 %	49 98 %	390	364 93 %	321 82 %	375 96 %
>= 10 m	89	86 97 %	85 96 %	89 100 %	944	880 93 %	851 90 %	923 98 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Baudroies	49 966	(37 %)	5 645	(19 %)	8,85
Merlu européen	49 640	(37 %)	14 278	(47 %)	3,48
Cardines	5 389	(4 %)	1 784	(6 %)	3,02
Thon rouge	2 631	(2 %)	216	(1 %)	12,16
Lingue franche	2 405	(2 %)	971	(3 %)	2,48
Églefin	1 913	(1 %)	826	(3 %)	2,32
Germon	1 793	(1 %)	667	(2 %)	2,69
Sole commune	1 716	(1 %)	101	(0 %)	16,97
Saumon	1 668	(1 %)	3	(0 %)	493,33
Calmars, Encornets	1 409	(1 %)	221	(1 %)	6,38
Sardine commune	1 239	(1 %)	1 388	(5 %)	0,89
Maquereau commun	1 020	(1 %)	809	(3 %)	1,26
Bars	1 007	(1 %)	83	(0 %)	12,10
Anguilles *	968	(1 %)	3	(0 %)	280,30
Saint Pierre	905	(1 %)	110	(0 %)	8,22
Autres espèces	10 524	(8 %)	3 293	(11 %)	3,20
Total (toutes espèces confondues)	134 195	(100 %)	30 400	(100 %)	4,41

* La source « Ventes » ne distingue pas les stades d'anguilles. La valeur estimée est basée sur une moyenne du prix de l'ensemble des stades.

Cofinancements

